

Résultats et avancement 2021-2023 :

(Mise à jour le 06/02/2024)

En 2023 :

Le Grand Port Maritime de Marseille, dans la continuité des premières réunions en 2022, a réuni le groupe de travail Mobilité des salariés de la zone industrialo-portuaire de Fos, composé des professionnels et d'associations.

Des enquêtes Mobilité ont été menées par le Grand Port Maritime de Marseille dont les résultats rejoignent les précédentes études menées par la Métropole et [mobipro](#). La dernière enquête a été conduite en septembre 2023. Les résultats indiquent que sur l'ensemble des salariés (environ 10 000) environ 8% ont répondu. Les résultats confirment la très forte proportion d'autosolisme dans les modes de déplacements (trajets domicile-travail). En effet, 92% des salariés se déplacent en autosolisme, alors que seulement 3% des salariés pratiquent le covoiturage. Les salariés seraient prêts à modifier leurs habitudes de déplacements (transports en commun ou covoiturage) à condition d'une offre plus étoffée en termes de lignes de bus et d'horaires. Pour le covoiturage, la principale réticence pourrait être levée avec une garantie de déplacements en cas de défaillance du covoitureur. 27% des salariés sont prêts à basculer vers le covoiturage, et parmi ces 27%, 67% y seront d'autant plus favorable si une application de covoiturage est proposée par l'employeur. La nouvelle offre de la Métropole Mobilité [lecovoiturage](#) vient compléter les offres existantes par ailleurs sur le territoire. Le dispositif à une portée grand public et un dispositif employeur ; les entreprises disposent de 6 mois gratuits sur le programme de sensibilisation puis peuvent ensuite définir leur besoin dans le programme lecovoiturage PRO avec l'opérateur Karos (page individualisée et labélisée, offre fermée/ouverte, reporting, animations...).

Un jeu « Play-Mobile » (voir flyer ci-dessous) a été développé à destination des élus, des techniciens, et des citoyens. Le but du jeu est que les joueurs s'accordent pour réaménager une rue tout en satisfaisant leurs propres besoins en déplacement. Les objectifs sont d'initier des changements de mobilité à travers le jeu et de tester ensemble les aménagements et les dispositifs les plus bénéfiques pour une mobilité durable. Une variante du jeu est en cours d'élaboration pour la desserte des zones peu denses.

(Mise à jour le 31/01/2023)

En 2022 :

Les projets de pistes cyclables et Pôle d'Échange Multimodal de la Métropole et du Conseil Départemental 13 sont toujours en phase d'études d'opportunités ou de faisabilité (en phase avec leur calendrier).

La première réunion de lancement du Plan de Mobilité Employeur Commun s'est déroulée le 27 octobre 2022 et a permis de lancer la phase de diagnostic de la mobilité de la zone industrialo-portuaire de Fos.

(Création de la fiche le 21/03/2022)

En 2021 :

Les projets de pistes cyclables et Pôle d'Échange Multimodal de la Métropole et du Conseil Départemental 13 sont toujours en phase d'études d'opportunités ou de faisabilité (en phase avec leur calendrier).

Un 1er questionnaire de diagnostic, dans le cadre du groupe de travail Plan de Mobilité Inter Employeur, devrait être réalisé entre 2022 et 2023. L'objectif étant à terme de suivre régulièrement par sondages annuels, l'évolution des indicateurs qui seront définis de concert avec les partenaires.